

AAR ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

Solidaires et actifs

INFO ALLIANCE

1^{er} octobre 2012

Journée internationale des aînés : 1^{er} octobre



Vieillessement actif et en santé ¹

La journée internationale des aînés, le 1^{er} octobre 2012, avec son thème « *Vieillessement actif et en santé* » vient, entre autres souligner l'implication des personnes aînées et retraitées comme bénévoles. Les personnes aînées sont vraiment un apport, une richesse pour la société. L'ex-ministre responsable des aînés, Mme Blais, mentionnait lors d'un colloque sur le Vieillessement actif *qu'une société qui ne respecte pas ses aînés n'existe pas*. Pourquoi ne pas profiter de ce temps pour manifester notre appréciation envers une personne aînée ou un groupe d'aînés?

L'espérance de vie augmente et on est tenté de réduire le temps de travail. Selon la présidente de la Fédération internationale du vieillissement, le travail aiderait à demeurer en santé avec toutes ses capacités. Il faut aussi considérer le bénévolat comme un travail mais non rémunéré; ce bénévolat qui fait épargner des milliards aux gouvernements et qui est bénéfique pour les bénévoles et pour toute la société.

Aujourd'hui, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est de quelque 600 millions; ce chiffre doublera vers 2025 et atteindra les 2 milliards vers 2050. Les personnes aînées, citoyennes à part entière, sont donc une force pour la société autant par leur nombre que par leur bénévolat, leur travail, leur apport suite aux expériences vécues, aux problèmes résolus.

Si chacune et chacun profitait de ce mois d'octobre pour faire valoir un des apports des aînées et aînés à notre société tant au plan économique que familial et social, pour reconnaître le bénévolat réalisé par ces personnes et la place qu'elles devraient occuper comme citoyennes à part entière, cela aiderait à contrer des préjugés et à changer les mentalités. Les personnes aînées ont laissé et laissent des traces par leur contribution à la vie politique, leur apport à l'économie du milieu, leur expertise, leur aide au sein des familles, que ce soit monétairement ou par la transmission des valeurs, l'écoute des enfants et des petits-enfants, ... Elles sont donc une richesse pour la société.

Profitons des diverses activités organisées dans les milieux pour reconnaître et souligner l'implication des aînées et aînés. À vous, membres de l'Alliance des associations de retraités, merci pour votre implication au sein de vos organisations, de votre communauté et... de l'Alliance. **Longue vie active et en santé!**

¹ Ce texte est paru presque intégralement dans le numéro 7 d'octobre 2012 de la Gazette de la Mauricie

CA du 28 septembre 2012

Les membres du Conseil d'administration de l'Alliance se sont réunis, le 28 septembre dernier à Notre-Dame du Bon-Conseil afin de prendre connaissance de la dernière rencontre du Comité consultatif sur les enjeux de l'indexation sous la gouverne de la CARRA, de tracer le plan d'action annuel, d'échanger sur divers points :

-retour sur l'Assemblée générale du 29 mai 2012,

-participation au G-15 (regroupement de 15 associations animé par le président de la Conférence des Tables de concertation des aînés, Claude Quintin),

- rencontre éventuelle du GTAR en novembre,
- Coalition de retraités (voir dernier Info Alliance), élections du 4 septembre,
- actualité (articles dans les journaux, communiqués, ...)

Plan d'action 2012-2013

- *Continuer la cueillette de signatures de la pétition intitulée *Récupération et maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic* (vous pouvez me faire parvenir les pétitions à mon adresse personnelle : 3064 rue du Valley Inn, Trois-Rivières G8V 2C4 ou encore les envoyer directement à l'AREQ au 320 rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec G1K 9E7. (C'est l'original des signatures qu'il faut envoyer)
 - Écrire une lettre de félicitations à des élues et élus du nouveau gouvernement et leur rappeler notre existence et nos « revendications »;
 - *Surveiller attentivement les articles de journaux touchant les rentes de retraite, les déclarations touchant les personnes âgées et retraitées en lien surtout avec leur santé financière; échanger entre nous ces articles;
 - *Demander la collaboration des membres de l'Alliance pour répondre rapidement en commentant (brièvement ou plus longuement) les articles afin de contrer la mauvaise information ou combattre les mythes et préjugés (référence à l'Assemblée générale de mai dernier);
 - *Selon l'actualité, écrire un court texte dans « Opinions du lecteur » sur des sujets qui nous concernent. Nous comptons sur tous nos membres pour ce point;
 - Rencontrer des personnes élues afin de les sensibiliser à l'importance de notre dossier concernant l'indexation des rentes de retraite;
 - Suivre attentivement le rapport du Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation;
- Les astérisques * indiquent que cela ne s'adresse pas qu'aux membres du CA mais à vous toutes et tous.*

Suivi du Comité consultatif sur les services aux retraités et sur les enjeux de l'indexation.

La dernière réunion du Comité s'est tenue, tel que prévu, le 20 septembre dernier en après-midi. Il n'y a pas eu d'entente secrète et je ne puis vous en dire plus long que lors du dernier INFO car, suite à une demande de ce que nous pouvions diffuser, on nous a rappelé la clause adoptée le 21 septembre 2011, à savoir : « *Les membres du comité et les personnes présentes aux séances du comité devront assurer la confidentialité des documents et des renseignements dont ils auront connaissance dans le cadre des travaux du comité. En tout temps, ils pourront rendre compte de l'avancement des travaux privément auprès de leurs mandants.*

Par ailleurs, ils pourront, le cas échéant, formuler des commentaires publiquement à l'expiration d'un délai de 60 jours après la transmission à la ministre par le conseil d'administration d'une proposition commune formulée par le comité. »

Donc, le rapport a été transmis aux membres du comité la semaine dernière afin de vérifier la conformité du rapport avec les décisions prises, il sera envoyé par le président, M. Turenne au Conseil d'administration de la CARRA. Le CA de la CARRA devrait remettre ou présenter le rapport à la ministre ou au ministre? et après les 60 jours passés, nous pourrons commenter, diffuser. Tout ce qui s'est passé lors des rencontres et inclus dans les mémoires des délibérations sera annexé au Rapport final, faisant en sorte que les élus pourront suivre le cheminement du comité. Soyez assurés que vous serez tenus au courant des événements.

Mariette Gélinas, présidente (mariettegelinas@videotron.ca)
 Pour le CA de l'Alliance des associations de retraités (AAR)

